



**Ville de Dreux**

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 AVRIL 2024

### DÉLIBÉRATION N°DEL2024-073

**Reprise des résultats de fonctionnement et d'investissement - Budget Lotissements - Exercice 2023**  
(Finances)

**712**

Rapporteur : Lydie GUERIN

Nombre de membres en exercice	<b>39</b>
Nombre de présents	<b>32</b>
Nombre de pouvoirs	<b>7</b>
Votants	<b>39</b>

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Mairie de Dreux, dûment convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni à DREUX sous la Présidence de Monsieur Pierre-Frédéric BILLET.

#### Étaient Présents

Pierre-Frédéric BILLET, Jean-Michel POISSON, Caroline VABRE, Talal ABDELKADER, Fouzia KAMAL, Sébastien LEROUX, Mariam CISSE, Mounir CHAKKAR, Lydie GUERIN, Sophie WILLEMEN, Pascal ROSSION, Chantal DESEYNE, François JAGUIN, Hélène BARBE, Alain GUENZI, Valérie VERDIER-DAUTRÊME, Arnaud DAUTREY, Aissa HIRTI, Caroline IFTEN, Ratko KLISURA, Silvia COUSIN, Yucel KISA, Huguette POISSON, Nicola CARNEVALE, Josette MARTIN, André HOMPS, Valentino GAMBUTO, Florence ARCHAMBAUDIERE, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

#### Pouvoirs

Christine PICARD donne procuration à Lydie GUERIN, Nelson FONSECA donne procuration à Jean-Michel POISSON, Josette PHILIPPE donne procuration à Arnaud DAUTREY, Cherif DERBALI donne procuration à Pascal ROSSION, Jacques ALIM donne procuration à Aissa HIRTI, Amber NIAZ donne procuration à Mariam CISSE, Marie-Françoise SCAVENNEC donne procuration à Maxime DAVID

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Valérie VERDIER-DAUTRÊME.

Les résultats de fonctionnement et d'investissement du Budget Lotissements se décomposent de la façon suivante :

<b>Fonctionnement :</b>	
Résultat antérieur (report à nouveau)	+ 2 441 861,15 €
Résultat de l'exercice 2023	- 1 926 309,22 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>+ 515 551,93 €</b>
Résultat antérieur reporté	- 2 027 417,23 €
Résultat de l'exercice 2023	+ 1 531 867,88 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 495 549,35 €</b>

Le budget Lotissement est géré en comptabilité de stocks. L'excédent de fonctionnement provient des ventes de terrains et servira à financer la sortie des stocks en cours, par opérations d'ordre budgétaires.

Vu l'avis de la Commission Modernisation et Restructuration des Services, Finances, Ressources Humaines, Administration Générale et Commande Publique,

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M 57 :

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé de Lydie GUERIN,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité, 15 abstentions : Pascal ROSSION, Josette PHILIPPE (pouvoir à M. DAUTREY), Chérif DERBALI (pouvoir à Pascal ROSSION), Arnaud DAUTREY, Aïssa HIRTI, Jacques ALIM (pouvoir à Aïssa HIRTI), Caroline IFTEN, Marie-Françoise SCAVENNEC (pouvoir à Maxime DAVID), André HOMPS, Florence ARCHAMBAUDIÈRE, Valentino GAMBUTO, Carine GENTIL, Laurent FONTAINE, Maxime DAVID, Sabine FRETEY

- reporte au Budget Primitif 2024 l'excédent de clôture de fonctionnement soit **515 551,93 € en fonctionnement (chapitre 002)**,
- et reporte le déficit de clôture d'investissement soit **495 549,35 € en investissement (chapitre 001)**.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de DREUX le  
Et publication sur le Site Internet de la ville de Dreux  
le 16 avril 2024

Le Maire,  
Conseiller régional,  
  
**Pierre-Frédéric BILLET**